

La commission cardinalice a donc reformé l'organisation, qui dépend d'elle, et elle procède à l'examen attentif et consciencieux de la gestion passée.

\* \* \*

Un nouvel attentat contre la liberté des cultes et la liberté de conscience vient de se commettre à Salses (Pyrénées-Orientales). Voici ce que l'on écrit de cette localité à l'*Eclair* de Montpellier :

Vers le commencement de mai, une veuve malade, qui restait chez ses beaux-parents (malheureusement irréguliers), voulut recevoir les sacrements ; elle fit un effort et demanda, comme faveur, à l'une de ses amies, de la recevoir chez elle au moins pendant une après-midi, afin de pouvoir, dans cette demeure provisoire, recevoir le saint viatique. L'amie agréa cette demande. M. le curé se rendit auprès de la malade, lui porta le saint viatique et lui recommanda de prendre ses mesures assez habilement pour n'être pas privée de la sépulture ecclésiastique. Le soir de ce même jour, elle rentra chez ses beaux-parents.

Depuis, l'état de sa maladie n'a fait que s'aggraver. Le 12 mai au soir, sentant que son état empirait, elle désigna deux de ses amies pour mander M. le curé. Le vénérable pasteur accourut aussitôt. Mais, sur la porte, il fut arrêté par le beau-père de la malheureuse fille, qui lui dit :

—Qui vous a dit de venir ? Vous n'entrerez pas !...

Le prêtre eut beau dire qu'il était appelé par la moribonde, qui voulait recevoir les derniers sacrements, rien n'y fit.

En présence d'une vingtaine de personnes environnant le lit, parmi lesquelles se trouvaient les *filles du maire*, M. l'abbé de Casamajor fut appelé de nouveau par la malade. Mais le beau-père s'y opposait toujours, malgré l'insistance de toutes les personnes qui assistaient à cette pénible scène.

Pendant ce temps, la belle mère, armée d'un gros bâton, menaçait M. le curé. Sa belle-sœur dut arrêter son bras, et simultanément elle dit à son frère : —Mais vous n'y pensez pas ! que faites-vous donc ? Vous avez tort d'empêcher ainsi le curé d'aller près de la malade ; n'ajoutez pas une action plus grave à ce que vous avez déjà fait.

—Non, il n'entrera pas, répondit le beau-père.